COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2026

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue mardi le troisième (3e) jour du mois de novembre deux mille vingt-six à 19h30, au Centre communautaire Albert Santerre, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

1. **OUVERTURE**

2. **ORDRE DU JOUR**

3. **PROCÈS-VERBAL**

   3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

4. **CORRESPONDANCE**

5. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

   6.1. RAPPORT DES PERMIS ÉMIS

   6.2. AUTORISATION CPTAQ NO 456675

   6.3. CCU DU 27 OCTOBRE 2026

      6.3.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PROJET ACÉRICOLE SUR LE 5E RANG NORD

      6.3.2. DEMANDE DE MODIFICATION DES PLANS DU PAVILLON HANDYCRAFT – 189 CHEMIN. MYSTIC

7. **TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION**

   7.1. COMPTES À PAYER ET RÉMUNÉRATION

7.2. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2027

7.3. AUTORISATION DE RÉSERVATION DE CHAMBRES – CONGRÈS 2027 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

8. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

8.1. AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 320.112026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 317.072025 SUR LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

8.2. ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT 320.112026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 317.072025 SUR LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

8.3. POLITIQUE SUR LA REMUNERATION DES MEMBRES CITOYENS AUX COMITÉS

9. RESSOURCES HUMAINES

10. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE MUNICIPALE

10.1. OCTROI DE CONTRAT – PERMAROUTE

10.2. ENTENTE INTERMUNICIPALE SUR LE RANG GINGRAS

10.3. INSTALLATION D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE POUR EMPLOYÉS

11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

12. POINTS DE LA MAIRESSE

13. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

13.1. ADOPTION DE L'INVENTAIRE DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

13.2. COMMANDITE - LE GRAND RENDEZ-VOUS DE BEDFORD

13.3. DEMANDE DE FINANCEMENT – FONDATION JEAN-JACQUES-BERTRAND

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15. VARIA

16. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE